Image not found or type unknown

# Saisie sur compte / litige avec société privée

Par **lafibala**, le **05/12/2009** à **22:33**

Bonjour,

Je suis en litige avec la sté Axa ; il me réclame la prime d'assurance pour l'année 2009/2010, alors que j'ai résilié dans les temps.
Il ont engagé un huissier pour recouvrir la créance, d'un montant de 516,10€.
Cet huissier vient de m'envoyer une mise en demeure, stipulant que j'ai 72h pour payer.

Je ne suis plus en France actuellement, mais j'ai encore un PEL qui est approvisionné.

Etant donné que je ne compte pas payer, pourra-t-il demander une saisie sur mes comptes? Comment cela se passe-t-il? Quels sont les délais?

S'il ne peut pas recouvrir la créance en faisant une saisie sur compte, quels autres moyens a-t-il?

Merci

Nessa

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés